

# MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

15 bis, route d'Antibes – 58400 MESVES SUR LOIRE Tél : 03 86 69 04 87

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Convocations du 15 juin 2017

**Présents** : MM. et Mmes GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – CHICON Sladjana - DEROUX Jean-Marc - Mme GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel –LEFIEUX Isabelle – POIRIER Pascal - POITOU Arnaud - ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques – SEDE Samerha

**Absents excusés** : MM. JUNCHAT François – PERRET Georges

**Secrétaire de séance** : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

### ◆ Election des électeurs pour les sénatoriales de septembre 2017

Le Maire donne lecture de la circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 12 juin 2017. Il y est stipulé que dans les communes de moins de 9 000 habitants dont le conseil municipal est composé de quinze membres, le nombre de délégués à élire est de trois, ainsi que trois suppléants.

Le Maire fait appel à candidatures pour être délégué : se présentent alors Jacques Schmitt, Pascal Poirier et Bernard Gilot. Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

- Jacques Schmitt 12 voix pour → délégué
- Pascal Poirier 12 voix pour → délégué
- Bernard Gilot 12 voix pour → délégué

Le Maire fait ensuite appel à candidatures pour être suppléant : se présentent alors Sladjana Chicon, Arnaud Poitou et Michel Guillot. Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

- Sladjana Chicon 12 voix pour → suppléante
- Arnaud Poitou 12 voix pour → suppléant
- Michel Guillot 12 voix pour → suppléant

Le Maire rappelle pour terminer que les élections sénatoriales sont obligatoires et fixées au 24 septembre 2017 à Nevers.

La séance est levée à 19h15.